**Thyssenkrupp et Tata signent leur accord dans l'acier européen**

Après deux ans de négociations, l'allemand Thyssenkrupp et l'indien Tata Steel ont signé le 30 juin leur accord pour la création d'une coentreprise. La société commune devrait être le plus important aciériste européen derrière ArcelorMittal.

L'allemand [Thyssenkrupp](https://www.usinenouvelle.com/thyssenkrupp/%22%20%5Co%20%22News%20du%20groupe%20de%20sid%C3%A9rurgie%20allemand%20Thyssenkrupp%20sur%20L%27Usine%20Nouvelle%22%20%5Ct%20%22) et l'indien [Tata](https://www.usinenouvelle.com/tata/) Steel ont finalement signé le samedi 30 juin leur accord définitif pour la création d'une coentreprise, la plus importante opération dans le secteur européen de l'acier depuis plus de dix ans.

Cette signature fait suite à des mois de négociations depuis l'accord initial annoncé en septembre 2017. Les deux sociétés espèrent que cette opération leur permettra de résister à la volatilité du secteur de l'acier, marqué par des surcapacités.

La plus grosse opération dans le secteur depuis le rachat d'Arcelor par Mittal en 2006, crée un nouvel ensemble, qui sera baptisé Thyssenkrupp Tata Steel et emploiera 48 000 personnes, pour un chiffre d'affaires combiné de 15 milliards d'euros.

La société commune, dont le siège social sera situé aux Pays-Bas, sera le plus important aciériste européen derrière [ArcelorMittal](https://www.usinenouvelle.com/arcelormittal/%22%20%5Co%20%22Actualit%C3%A9s%20et%20news%20%C3%A9conomiques%20du%20groupe%20sid%C3%A9rurgique%20mondial%20-%20L%27Usine%20Nouvelle%22%20%5Ct%20%22) qui est le premier sidérurgiste mondial.

Une fusion concrétisée pour fin 2018 ou début 2019

La concrétisation de la fusion, qui a nécessité deux ans de négociations, devrait se faire au quatrième trimestre 2018 ou au premier trimestre 2019 en fonction de l'avancée des négociations avec les autorités antitrust européennes, a dit Thyssenkrupp.

La coentreprise ne se contente pas de répondre aux défis du secteur de l'acier en Europe, a dit le président du directoire du groupe allemand, Heinrich Hiesinger. "C'est la seule solution pour créer une valeur supplémentaire d'environ cinq milliards d'euros pour Thyssenkrupp et Tata Steel grâce à des synergies qui ne peuvent être dégagées dans un scénario en solo."

Cette finalisation a lieu alors que [les sidérurgistes européens sont confrontés à des droits de douanes de 25%](https://www.usinenouvelle.com/article/la-reprise-de-l-acier-europeen-menacee-par-les-taxes-americaines-sur-l-acier.N661669) sur leurs exportations vers les États-Unis depuis le début du mois de juin.

Les actions des sidérurgistes européens chutent

Depuis l'annonce fin mai par le président américain Donald Trump de son intention d'imposer ces droits de douanes, les actions des sidérurgistes européens, ArcelorMittal, Thyssenkrupp, Salzgitter et Voestalpine ont perdu entre 8% et 17% de leur valeur.

La division acier de Thyssenkrupp a enregistré de meilleures performances opérationnelles que celle de Tata Steel en Europe depuis leur accord préliminaire de septembre 2017, ce qui a amené les deux groupes à devoir ajuster la valeur des actifs qu'ils apporteront à la future coentreprise.

Thyssenkrupp a dit que l'accord prévoyait "une compensation correcte" pour combler cet écart de valorisation, qui se trouve une fourchette située autour de 500 millions d'euros: si Thyssenkrupp Tata Steel est introduite en Bourse, comme cela est largement attendu, le groupe allemand a ajouté qu'il obtiendrait une part plus importante du produit de la vente.

Des synergies annuelles de 400 millions d'euros

Thyssenkrupp a aussi dit tabler sur des synergies annuelles d'au moins 400 millions à 500 millions d'euros de l'opération. L'essentiel des synergies sera dégagé dans les trois premières années de la coentreprise, a précisé le directeur financier Guido Kzerkoff.

La direction de Thyssenkrupp présentera un plan stratégique détaillé au conseil de surveillance dans la deuxième semaine de juillet. Selon des sources, il pourrait inclure la vente de sa division Material Services et d'autres réductions de coûts.